

Bruxelles, le 21 novembre 2007

## Programme de développement rural - Martinique

### Profil de la Martinique

**Agriculture:** la superficie agricole utile (SAU) représente 25% du territoire; les zones défavorisées représentant 67% du territoire pour les zones défavorisées de montagne et 33% pour les zones de piémont: la totalité de la SAU se trouve en zones défavorisées.

**Forêt:** 41,7% du territoire est couvert par la forêt

**Emploi agricole:** 7,7% des emplois sont générés par le secteur primaire

**Poids économique:** L'agriculture représente 4% du PIB. L'agroalimentaire est le sous secteur industriel le plus productif. L'activité se concentre principalement autour de l'industrie des boissons, de la transformation des fruits et de l'industrie laitière. Constitué d'une cinquantaine d'entreprises industrielles, et de nombreuses petites entreprises relevant de l'artisanat, l'industrie agroalimentaire représente 22 % des entreprises de plus de 10 salariés, et 28 % des effectifs. C'est enfin le secteur d'activité qui investit le plus avec 45 % de l'investissement industriel de l'île.

**Enjeux pour l'agriculture:** Nécessité de maintenir la productivité du secteur agricole et de soutenir les secteurs en restructuration, poursuivre la formation continue, développer les produits de qualité, préserver l'environnement des pollutions d'origine agricole.

**Enjeux environnementaux:** qualité du sol, qualité de l'eau, pollution par les produits phytosanitaires.

**Enjeux zones rurales:** par rapport aux zones urbaines, chômage plus élevé, offre de services et diversification des activités économiques inégale entre les villes et les zones rural, risque de cloisonnement dans un système d'île-ville.

### Stratégie choisie adaptée au profil de la Martinique

L'accent est mis sur la formation et l'encouragement de l'installation des jeunes agriculteurs, sur l'investissement dans les fermes et dans les IAA, transfert de connaissance, préservation de l'environnement, qualité du sol et de l'eau, création d'emplois, diversification et tourisme rural.

Le programme s'inscrit dans la continuité de la programmation précédente, tout en mettant l'accent sur la nécessité de la formation continue des agriculteurs, l'encouragement de l'installation et la préservation de l'environnement.

## Budget et part du financement de l'UE:

Pour ce programme (plan de développement rural de la Martinique), une aide financière totale de 146,4 millions € est octroyée, dont 100,1 millions € financés par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Axe	Financement public total (en €)	Taux de cofinancement FEADER (en%)	FEADER (en €)
Axe 1	107.102.138	65,00	69.616.390
Axe 2	20.323.263	80,00	16.258.610
Axe 3	5.877.077	75,00	4.407.808
LEADER	9.189.589	75,00	6.892.192
Assistance technique	3.900.000	75,00	2.925.000
<b>Total</b>	<b>146.392.067</b>	<b>68,00</b>	<b>100.100.000</b>

## Objectif global du programme

Pour le FEADER comme pour les autres fonds, **la construction d'un modèle martiniquais de compétitivité** est la finalité centrale du programme qui se décline dans la stratégie régionale en plusieurs orientations stratégiques.

Si globalement il n'y a pas de ruptures fortes avec les orientations du DOCUP 2000-2006, la stratégie comporte des inflexions et orientations nouvelles :

- tout d'abord, la formation tient une place renforcée. Les exploitants agricoles comme les structures professionnelles doivent poursuivre leurs progressions techniques afin d'améliorer la productivité et de prendre en compte les paramètres environnementaux ;
- par ailleurs, cette nouvelle période de programmation devra effectuer un traitement différencié très marqué en faveur des exploitations s'engageant dans une logique de projet attaché à des critères de viabilité et compétitivité de l'entreprise. Cette approche se devra d'encourager à la structuration de la production et de la commercialisation des produits agricoles dans le respect des bonnes pratiques;
- de même, le respect de l'environnement a été un fil directeur lors de l'élaboration des mesures en intégrant autant que possible de la conditionnalité dans le cadre des mesures définies dont le respect de bonnes pratiques agricoles, tout en favorisant une approche préventive pour éviter la reproduction des effets négatifs de l'utilisation excessive des produits phytosanitaires et endommager d'une façon durable les atouts environnementaux de l'île.

### **Axe 1: budget et priorités principales:**

Coût publique total: 107.102.138 € - FEADER: 69.616.390 €.

- La formation des agriculteurs et des jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer. Selon la stratégie, la formation, l'expérimentation et la diffusion des connaissances constituent les fondements de la démarche;
- L'augmentation de la productivité et la diversification des productions du fait de la volonté de répondre à la demande locale en substituant aux importations, une production locale;
- le marché local est en forte évolution compte tenu de la croissance démographique soutenue et l'organisation des filières doit être poursuivie pour faire face à l'augmentation de la demande interne mais aussi pour répondre aux exigences des commandes publiques; les problèmes liés à l'insularité et à l'éloignement entraînent un nécessaire soutien des investissements.

### **Axe 2: budget et priorités principales:**

Coût publique total: 20.323.263 € - FEADER: 16.258.610 €.

- Soutenir l'agriculture dans les zones défavorisées demeurent une priorité forte pour l'axe 2;
- En outre, il conviendra de répondre à certains défis environnementaux en améliorant les pratiques agricoles en vue d'un effet sur la préservation de la ressource en eau, de l'érosion et de la préservation de la biodiversité. L'agriculture biologique et la lutte intégrée sont au menu des mesures agro-environnementales proposées;
- Il s'agira enfin de contribuer à la recherche de solutions pour convertir les parcelles agricoles fortement contaminées par les organochlorés vers des activités ne comportant pas de risques pour la santé.

### **Axe 3 budget et priorités principales:**

Coût publique total: 5.877.077 € - FEADER: 4.407.808 €

- Favoriser l'accueil des touristes et créer des lieux d'attrait touristiques par le soutien à la diversification vers des activités non agricoles, à l'opération "villages créoles, aux aménagements touristiques pour l'accueil en milieux naturels et forestiers, par la création et ou l'amélioration de pistes forestières;
- Apporter un appui à la réflexion sur l'animation des zones rurales par les collectivités compétentes.

### **Leader: budget et priorités principales :**

Coût publique total: 9.189.589 € - FEADER: 6 892 192 €

Favoriser une meilleure gouvernance en donnant la possibilité aux GAL qui feront acte de candidature de développer des stratégies de développement au sein du territoire Martiniquais.

Voir aussi: [http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index_fr.htm)